

L'Aluette

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

BEAUVOIR - SUR - MER



1^{er} prix du concours de peinture du 15 août 2024



Octobre - Décembre 2024 - Numéro 174



Vivre entre Terre et Mer

VIE DU CONSEIL
P. 3

VIE MUNICIPALE
P. 7

VIE EN DÉVELOPPEMENT
P. 20

VIE ASSOCIATIVE
P. 24

VIE PRATIQUE
P. 28

AGENDA
P. 31

L'Aluette

Magazine trimestriel - Tirage : 2850

Directeur publication : Jean-Yves BILLON, Maire

Impression : MAS Publicité - Imprimerie du Marais

Photothèque : Services municipaux, COJO Paris 2024,

Nicolas Cadu, Jade Chauvin, AMPCV, Challans Gois

Communauté et diverses associations

Mairie de Beauvoir sur Mer :

Place de l'Hôtel de Ville - CS 10046 - 85230 Beauvoir sur Mer

Tél. : 02 51 68 70 32 - Fax : 02 51 68 03 56

Site internet : www.mairie-beauvoirsurmer.fr

Le Maire
-
Jean-Yves
BILLON



Chères Belvélines, chers belvériers,

Comme chaque été, je me félicite que les manifestations estivales aient eu une bonne fréquentation malgré les conditions météo changeantes.

Quant au Forum des Associations, il a connu un franc succès et permis à chacun de découvrir les activités proposées à Beauvoir sur Mer. Je souhaite à tous une très belle saison associative, riche en événements.

La rentrée 2024-2025 marquera une année scolaire un peu particulière pour les écoliers belvériers des écoles du Gois et St Joseph. Les travaux de rénovation et d'agrandissement du restaurant scolaire ont débuté cet été et se poursuivront jusqu'au printemps 2025. Pendant la durée du chantier, tous les élèves iront déjeuner à la salle polyvalente qui a été aménagée par les services techniques municipaux pour assurer la continuité de la restauration scolaire. À partir des vacances de la Toussaint, ce sont les travaux d'amélioration énergétique qui débiteront dans les 4 classes élémentaires de l'école durant cette période. Je remercie d'ores et déjà toutes les équipes du restaurant scolaire et enseignantes pour leur adaptation et leur contribution au bon fonctionnement de cette organisation temporaire.

La deuxième tranche des travaux du centre-bourg a débuté avec l'aménagement de l'îlot central, qui permettra d'améliorer la giration des poids lourds et ensembles routiers dans le centre-ville. Elle apportera plus de confort et de sécurité pour les piétons et les cyclistes. Je souhaite que la météo de l'automne soit plus favorable que lors de la réalisation de la première partie, pour nous permettre de tenir les délais et d'ouvrir cet espace pour la fin de l'année.

Concernant le projet de déviation par le Sud de la commune de Beauvoir sur Mer et passant par St Gervais et St Urbain, il a été demandé aux services du Département de la Vendée de relancer les études de faisabilité.

Un autre sujet qui me tient à cœur, celui de l'arrivée de nouveaux médecins sur la commune, s'est enfin concrétisé avec le projet "ESCoRter". Porté par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, ce dispositif inédit permet la venue de médecins tournant et d'infirmières en pratique avancée dans les bureaux de consultations médicales situés 7C Grand Rue, au rez-de-chaussée de la Résidence BILLON. Les patients sans médecin traitant pourront y être accueillis, en espérant que cela permette un accès aux soins de proximité au plus grand nombre. Cependant, ce service supplémentaire va nécessiter un temps d'adaptation pour optimiser son fonctionnement.

Je vous invite à participer aux manifestations caritatives et associatives prochainement organisées sur la commune.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle fin d'année.

Conseils Municipaux

Extraits de la séance du 26 mars 2024

Absents ayant donné pouvoir : M. GRIÈRE Yohann à Mme DOUX Fabienne

Absent : M. PILLET Jean-François

Restaurant scolaire - Fixation des tarifs pour l'année scolaire 2024-2025

Le conseil municipal, lors de la séance en date du 26 juin 2023, avait fixé les tarifs suivants pour l'année 2023-2024 :

- repas maternelle : 3,70 €
- repas élémentaire : 4,00 €
- repas adultes : 8,00 €
- repas ASSOLI : 3,90 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de fixer les tarifs du restaurant scolaire pour l'année 2024-2025, à compter du lundi 19 août 2024, tels que suit :

- repas maternelle : 3,80 €
- repas élémentaire : 4,10 €
- repas adultes : 8,20 €
- repas ASSOLI : 4,00 €

VOTE : OUI : 22 ABSTENTION : 4

Société de chasse de Beauvoir sur Mer - Subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la société de chasse de Beauvoir sur Mer sollicite l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'organisation d'un ball-trap les 24 et 25 août 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association Société de chasse de Beauvoir sur Mer pour l'organisation d'un ball-trap les 24 et 25 août 2024

VOTE : OUI : 21 ABSTENTION : 5

MAM Patati Patata - Subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'association MAM Patati Patata sollicite l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour le financement de matériels de puériculture.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association MAM Patati Patata pour le financement de matériels de puériculture

Organisation du concours de peinture 2024 - Adoption du règlement - Fixation du tarif

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité d'organiser la 24^{ème} édition du concours de peinture « Peindre Beauvoir sur Mer » sur le thème « Beauvoir sur Mer, en bleu et vert », le jeudi 15 août 2024 à Beauvoir sur Mer en partenariat avec les entreprises, les artisans et l'office de tourisme de Challans Gois Communauté à Beauvoir sur Mer

- Décide d'adopter le règlement du concours de peinture

- Décide de fixer le tarif des inscriptions à 5 € par adulte et d'instaurer la gratuité des inscriptions pour les mineurs

- Précise que le montant des inscriptions sera reversé au Centre Communal d'Action Sociale de Beauvoir sur Mer

Organisation du concours de photographies 2024 - Adoption du règlement - Fixation du tarif

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité d'organiser la 3^{ème} édition du concours photos sur le thème « Beauvoir sur Mer, en bleu et vert », du lundi 1^{er} juillet au vendredi 2 août 2024 à Beauvoir sur Mer en partenariat avec les entreprises, les artisans et l'office de tourisme de Challans Gois Communauté à Beauvoir sur Mer

- Décide d'adopter le règlement du concours photos

- Décide de fixer le tarif des inscriptions à 5 € par adulte et d'instaurer la gratuité des inscriptions pour les mineurs

- Précise que le montant des inscriptions sera reversé au Centre Communal d'Action Sociale de Beauvoir sur Mer

Instruction des demandes d'urbanisme - Nouvelle convention de mise à disposition des agents de Challans Gois Communauté

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Communauté de Communes assure l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme depuis 2009 sur le périmètre de l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Challans.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, les communes de l'ancien Pays du Gois (Beauvoir sur Mer, Bouin, Saint-Gervais, Saint-Urbain) bénéficient également du service, suivant une convention signée le 02/06/2015, entre la Communauté de communes du Pays de Challans et la commune de Beauvoir sur Mer et modifiée par une convention signée le 05/11/2018, entre la Communauté de communes Challans Gois Communauté et la commune.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Communauté de Communes propose que le service instructeur puisse effectuer directement les consultations des services et/ou commissions lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme. Étant précisé que les avis seront transmis, dès réception par le service instructeur, aux services urbanisme des communes.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité d'approuver la nouvelle convention de mise à disposition des services de la Communauté de Communes Challans Gois Communauté pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol

Zones d'accélération des énergies renouvelables – Bilan de la concertation et arrêt des zones

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, par une délibération n°45/2024 du 26 mars 2024, elle a fixé les modalités de la concertation en vue de la définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAE nR) prévues par l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Conformément à cette délibération :

- un dossier d'information sur les ZAE nR envisagées par la commune a été mis à disposition du public du 15 avril 2024 au 03 mai 2024 inclus, en format électronique et papier accessible à la mairie sur les jours et heures d'ouverture au public. Un registre de concertation disponible en mairie a permis au public de formuler ses observations. Ce dossier comporte les pièces permettant la compréhension du choix de la localisation des zones par énergies renouvelables, ainsi que le rapport cartographique sur les zones d'accélération par filières.

- une réunion publique présentant le projet s'est tenue le mardi 30 avril à 10h30 à Saint-Gervais
- une publication a été faite sur le compte Facebook de la commune
- un article est paru dans le bulletin municipal l'Aluette n°172 d'avril 2024
- une mention a été affichée sur le panneau lumineux de la commune du 18 avril au 3 mai 2024

- une publication a été faite sur le site internet de la mairie du 18 avril au 2 mai 2024

Monsieur le Maire présente le bilan de cette concertation joint en annexe : 0 avis ont été déposés dans le cadre de la concertation.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de tirer le bilan de la concertation.

À l'issue de la concertation, Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'identifier les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelables ainsi que de leurs ouvrages connexes listées ci-après :

- ZAE nR potentiel solaire

Photovoltaïques solaire toiture :

L'ensemble des bâtiments de la commune, à l'exception des bâtiments situés dans la zone classée du Gois. Dans le périmètre de protection des Bâtiments de France de l'église Saint Philbert, les projets photovoltaïques devront être étudiés au cas par cas.

Solaire au sol :

Les parkings situés en zones urbanisées : le parking de la salle polyvalente / stade de foot situé rue du Stade, le parking de la salle omnisport situé rue du Cornoir, les parkings des deux grandes surfaces situés rue de la Roche et rue des Sables, le parking du garage Martin situé rue Henri Geoffroy, le parking de la mairie situé place de l'Hôtel de Ville, le parking des Trois Alexandre, le parking de l'EPHAD situé rue des Jacobins, le parking du cabinet dentaire situé rue du 8 mai, les parkings des écoles situés rue de Nantes et rue du Huit Mai, le parking des Paludiers situé rue de Nantes, le parking de la Boulangerie du Gois situé rue du Port, le parking de l'hôtel Terre Mer situé rue du Gois.

- ZAE nR potentiel chaleur renouvelable

> Le secteur « pôle sportif » : parcelle cadastrée section AI n°79, d'une surface totale de 73 137 m²

> Le secteur « SLI Blanchisserie » : parcelles cadastrées section AN n°232, 240, 280, 289, 290, 292, 293, 294 d'une surface totale de 20 819 m²

> Les secteurs « Grandes surfaces » : parcelles cadastrées section AS n°73, 74, 236 et 423 et section BA n°119, 218 et 219 d'une surface totale de 30 230 m²

> Le secteur « Bleu Océane » : parcelles cadastrées section AS n°374, 379 et 385 d'une surface totale de 6 569 m²

> Le secteur « EPHAD » : parcelles cadastrées section AY n°210 d'une surface totale de 9 758 m²

> Le secteur « Mairie et services » : parcelles cadastrées section AY n°162 et section AH n°533 d'une surface totale de 3 311 m²

> Le secteur « Résidence Billon » : parcelles cadastrées section AY n°140 et 437 d'une surface totale de 3 120 m²

> Les secteurs « Écoles » : parcelles cadastrées section BC n°45 et section AH n°414 d'une surface totale de 17 499 m²

> Le secteur « Intercoop » : parcelle cadastrée section AC n°63 d'une surface totale de 6 509 m²

> Le secteur « Bâtiment intercommunal » : parcelle cadastrée section AD n°133 d'une surface totale de 4 527 m²

Monsieur le Maire précise que les cartes seront déposées par Challans Gois Communauté sur le portail cartographique.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de tirer le bilan de la concertation joint en annexe : 0 avis ont été déposés dans le cadre de la concertation

- Décide d'identifier les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelables ainsi que de leurs ouvrages connexes telles qu'exposées ci-dessus

- Précise que les cartes seront déposées par Challans Gois Communauté sur le portail cartographique

VOTE : OUI : 24 ABSTENTION : 2

Lotissement L'Obione – Purge du droit de préemption sur l'ensemble des lots du lotissement

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'ensemble des parcelles du lotissement L'Obione situé chemin du Fief Buord, sont situées dans une zone soumise au droit de préemption urbain de la commune de Beauvoir sur Mer.

Afin d'éviter la réalisation de nombreux documents administratifs relatifs au dépôt de déclaration d'intention d'aliéner suivi d'une décision administrative du Maire pour chacune des parcelles, il est proposé de prendre une délibération décidant de ne pas réaliser de préemption sur l'ensemble des parcelles concernées par le lotissement L'Obione dans le cadre de leur première commercialisation.

À ce titre, le vendeur sera dispensé des formalités de Déclaration d'Intention d'Aliéner.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité de ne pas user du droit de préemption sur l'ensemble des parcelles du lotissement L'Obione situé chemin du Fief Buord, dans le cadre de leur première commercialisation

- Décide que le vendeur est dispensé des formalités de déclaration d'intention d'aliéner dans le cadre de cette première commercialisation pour l'ensemble des parcelles du lotissement L'Obione

Logements des renforts sapeurs-pompiers saisonniers – Convention de répartition des loyers

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les logements communaux situés 5 rue Saint Nicolas vont être mis à disposition des renforts sapeurs-pompiers saisonniers sur la période estivale.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les cinq communes sur lesquelles interviennent les sapeurs-pompiers du centre de secours de Beauvoir sur Mer, à savoir Bouin (pour l'Époids), la Barre-de-Monts, Saint-Gervais, Saint-Urbain et Beauvoir sur Mer, ont convenu de se répartir équitablement la charge des loyers de ces logements, en proportion de leurs populations respectives.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité d'approuver la convention à conclure avec les communes de Bouin, La Barre de Monts, Saint Gervais et Saint Urbain pour la répartition de la charge des loyers des renforts sapeurs-pompiers saisonniers sur la période estivale 2024

Tableau des effectifs – Modification

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de modifier le tableau des effectifs.

Afin d'assurer le service de restauration scolaire, il convient de créer un poste d'adjoint technique à 8/35^{ème} en contrat à durée déterminée pour une durée d'un an du 6 juillet 2024 au 4 juillet 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité de créer un poste d'adjoint technique à 8/35^{ème} en contrat à durée déterminée pour une durée d'un an du 6 juillet 2024 au 4 juillet 2025

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Lecture des remerciements :

- de la part de la famille PICARD suite au décès de Jacqueline PICARD
- de la part de la famille BILLON suite au décès de Suzanne BILLON
- de la part de Bernard VAREON suite au décès de Julienne HARTZ
- de la part de la famille FOUCHER suite au décès de Joël FOUCHER
- de la part de l'Association Océane Twirling pour l'attribution d'une subvention
- de la part de l'Association Les Archers du Pays de Gois pour l'attribution d'une subvention

Tickets de cantine

M. le Maire rappelle que la date limite des tickets de cantine est au 5 juillet. Passée cette date, les tickets ne seront ni repris, ni échangés. Stéphane DELAPRÉ regrette ce système car des élèves peuvent être malades ou les parents être mutés. Alizée POTIER précise qu'il est possible d'acheter un peu moins de tickets pour les derniers jours d'école et de régulariser ensuite les tickets manquants.

PLUi

M. le Maire rappelle les dates d'enquête publique sur le PLUi du 17 juin au 19 juillet 2024. La permanence aura lieu sur Beauvoir Sur Mer le 20 juin 2024 matin.

Piscine

M. le Maire informe qu'une rencontre est prévue le 20 juin 2024 en bureau communautaire avec le prestataire qui gère l'espace aquatique de Beauvoir Sur Mer pour discuter des différents dysfonctionnements de l'équipement.

Urbanisme jusqu'au 30 septembre 2024

Déclarations préalables

Les informations sur les déclarations préalables du type édification de clôtures, installation de panneaux photovoltaïques ne sont plus communiquées dans cette rubrique.

12/07 - Boulangerie LORIAU
ARENOU Marielle
1 chemin des Etangs
Véranda

15/07 - BERTRAND Renaud
2 rue de la Croix Blanche
Véranda

02/09 - SAS HUCHET Investissement
14 rue du 11 Novembre
Extension, ajout de deux fenêtres
de toit et abri de jardin

Permis de construire

10/07 - BARREAU Pascal
1 rue des Saulniers
Entrepôt

31/07 - BONNET Thomas
10 chemin de Saint Louis
Maison

03/09 - STOURM Julien et Albane
6 rue des Embruns
Maison

11/07 - YOUENOU Franck
4 chemin des Grives
Garage

16/08 - RAIMBAUD Baptiste et Cindy
5 rue des Amandiers
Maison

09/09 - DESNAVE Nicolas et
BELPALME Carole
6 impasse des Pruniers
Maison

12/07 - LEMAROIS Violette
1 avenue des Moulins
Garage

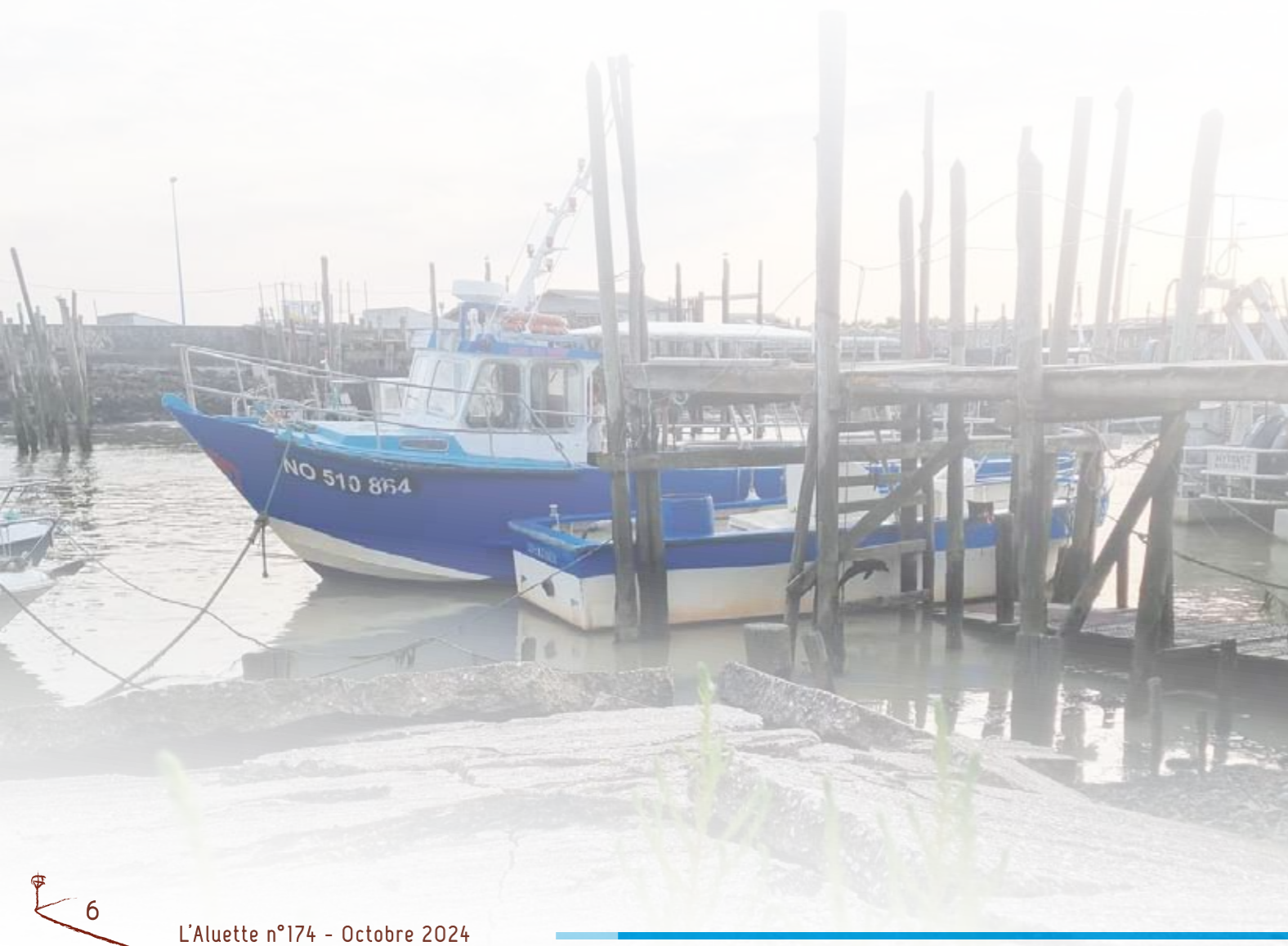
02/09 - RAYNAL Amandine
17 rue des Embruns
Maison

12/09 - THIBAUD Nicolas et VINCENT
Élodie
4 rue des Amandiers
Maison

17/07 - PEAUD Thierry et Corinne
28 route des Ostréiculteurs
Maison

02/09 - BESSIN Romain
13 rue des Embruns
Maison

19/09 - ANDRE Cécile
1 impasse des Pruniers
Maison



État Civil jusqu'au 30 septembre 2024

Naissances

Le 10/06/2024 : Jordie PRAUD de Marie SCHWICKERT et Betty PRAUD
Le 26/06/2024 : Léo LHÉRIAU de Damien LHÉRIAU et Maureen BRET

Mariages

Le 13/09/2024 : Michel PINSCLoux et Sophie METAIREAU

Décès

Le 14/07/2024 : Céline EVEIN épouse GUYOT, 61 ans

Le 15/07/2024 : Christophe ANDRÉ, 56 ans

Le 18/07/2024 : Jean ARTUS, 80 ans

Le 23/07/2024 : Jean-Michel RENAUD, 69 ans

Le 01/08/2024 : Bernard RECULEAU, 86 ans

Le 3/08/2024 : Jean-Michel BERTRAND, 88 ans

Le 8/08/2024 : Monique ROBARD veuve MANDIN, 83 ans

Le 14/08/2024 : Odette DELAUAUD veuve BILLON, 95 ans

Le 10/09/2024 : Joseph MILCENT, 89 ans

Le 12/09/2024 : Claudine MÉNARD veuve MOREAU, 85 ans

Le 13/09/2024 : Dominique PERIARD, 68 ans

Le 14/09/2024 : Stella JOLY LÉAUTÉ, 90 ans

Le 17/09/2024 : Armande GUILLOU veuve MOUILLEAU, 89 ans

Le 17/09/2024 : Henri JOLIVET, 88 ans

Le 22/09/2024 : René PONARD, 92 ans

Ça s'est passé...

Stages multisports de l'été

L'éducateur sportif municipal, Christophe COURTINE, accompagné d'Angéline RAUD, étudiante en apprentissage, a proposé des stages multisports pendant les vacances scolaires.

Ces stages ont permis aux jeunes belvérons, scolarisés du CP (futurs CE1) à la 6ème, de s'initier, de découvrir et de se perfectionner gratuitement dans diverses activités ludiques et sportives.

Répartis sur trois semaines (du 8 au 12 juillet, du 15 au 19 juillet et du 26 au 30 août), ces stages ont rencontré un franc succès.

De nouvelles sessions multi-activités seront organisées durant les vacances de la Toussaint.



Angéline RAUD organisant une activité pour les jeunes sportifs.

Fête du 14 juillet

Comme chaque année, la Municipalité a organisé un bal populaire suivi d'un feu d'artifice pour célébrer la fête nationale.

L'ambiance de cette édition a été assurée par l'orchestre Blanchard, qui, depuis une scène mobile installée sur le parking de la Salle omnisports, a interprété pendant près de 4 heures de grands succès français et internationaux, ravissant ainsi le public.

Accueil des renforts saisonniers - 15 juillet

En cette période estivale, les effectifs de la gendarmerie et des pompiers sont renforcés par l'arrivée de saisonniers.

Le SIVU GENDARMERIE a organisé, le lundi 15 juillet dernier, un pot de bienvenue.

À cette occasion, six renforts ont intégré les rangs de la brigade de Gendarmerie de Beauvoir sur Mer.



Élus locaux, gendarmes et pompiers étaient rassemblés pour cet accueil.

Balades en vélo - 21 juillet et 18 août

Cet été encore, la commission citoyenne de la Municipalité a organisé deux sorties à vélo. Si la première sortie en juillet a connu une participation modeste, la seconde en août a été un véritable succès.



Les participants à la seconde sortie en vélo, équipés de leurs gilets jaunes.

L'itinéraire, reliant le parking près du Centre de secours de Beauvoir sur Mer au Pont Neuf (situé sur la commune de La Barre-de-Monts) en passant par le Marais, permet d'éviter partiellement la route départementale.

Les participants ont ainsi pu profiter de vues imprenables sur le Marais, ainsi que de la richesse de sa faune et de sa flore.



L'orchestre Blanchard sur scène (en haut) et le feu d'artifice tiré depuis les terrains du Complexe sportif (en bas).

Ça s'est passé... [suite]

Soirées jeux et ateliers Les P'tits Curieux au « 3 »

Pour la deuxième année consécutive, la Bibliothèque - Ludothèque « Le 3 » a organisé quatre soirées jeux à thème en juillet et août.

Familles, amis et plusieurs générations se sont réunis pour **partager des moments de divertissement et découvrir de nouveaux jeux.**

Cette deuxième édition a rassemblé une centaine de participants.



Des participants à une soirée jeux organisée par la Bibliothèque - Ludothèque « Le 3 ».

La Bibliothèque - Ludothèque a également proposé un autre rendez-vous pour les enfants de 4 à 7 ans : les ateliers « Les P'tits Curieux ».

Au cours de ces quatre ateliers, les enfants ont pu **créer, expérimenter, fabriquer et apprendre tout en s'amusant.**



Concerts de l'été - du 17 juillet au 7 août

Pour la quatorzième édition de cet événement incontournable à Beauvoir sur Mer, **les concerts de l'été ont repris la thématique initiée l'année dernière : « Voyage autour du monde ».**

Ainsi, 3 formations musicales se sont réunies à l'Église Saint-Philbert lors de trois mercredis entre le 17 juillet et le 7 août. **La programmation, dépaysante, riche et variée, a pu ravir les 441 spectateurs venus assister aux concerts.**

Le duo Oyna ! (musique des balkans), le duo A VoS (musique brésilienne) et le trio French Quarter (jazz New Orleans) se sont succédés pour faire découvrir au public leurs répertoires et offrir ainsi un véritable tour du monde en musique.

Comme les années précédentes, la totalité des recettes a été reversée au financement d'une partie des travaux de rénovation de l'Église Saint-Philbert.



Oyna !



A VoS



French Quarter

Autrefois Challans - du 18 juillet au 22 août

Après avoir fait son retour l'année dernière, la commune de Beauvoir sur Mer a de nouveau participé à la foire à l'ancienne « Autrefois Challans », les jeudis 18 et 25 juillet ainsi que 8 et 22 août.

Évènement incontournable de l'été, **permettant de mettre en avant notre patrimoine ainsi que nos coutumes maraîchines**, les élus du Conseil Municipal ont pu aller à la rencontre des touristes et des locaux pour leur présenter Beauvoir sur Mer et ses attraits, accompagnés de belvérons volontaires.

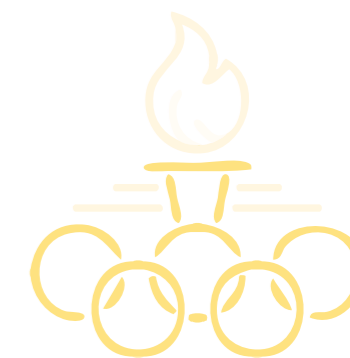


Les élus se sont relayés pour présenter le patrimoine de la commune lors des quatre jeudis d'Autrefois Challans.

Club olympique 2024 - 10 et 11 août

En partenariat avec Challans Gois Communauté, un village olympique était installé à Beauvoir sur Mer les 10 et 11 août, sur le parking de la Maison des Associations « La Rose des Vents » et sous les Anciennes Halles.

De nombreuses personnes sont venues profiter des installations pour **s'initier à certains sports, participer à des défis sportifs et vibrer en regardant les exploits des sportifs sur écran géant** avec la retransmission des Jeux Olympiques de Paris 2024.



Forum des associations - 7 septembre

Évènement incontournable de la rentrée, le Forum des associations a rassemblé cette année 33 associations de Beauvoir sur Mer et des environs.

Organisé le samedi 7 septembre dernier dans la Salle omnisports, ce fut **l'occasion idéale pour connecter le riche tissu associatif belvéron avec la population, de**

faire découvrir leurs activités et leurs fonctionnements.

Cette journée a également renforcé les liens entre les associations et la Municipalité. Nous leur souhaitons une rentrée pleine de réussites !



588 visiteurs sont venus rencontrer les nombreuses associations présentes cette année.

Ça s'est passé... [suite]

Journées du Patrimoine – 22 septembre

Pour la deuxième année consécutive, la Municipalité a organisé des animations à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Deux balades commentées ont ainsi été proposées pour découvrir le circuit « Terre » du Parcours Patrimoine, récemment actualisé par la commission référente de la commune.

La carte des Parcours Patrimoine, incluant les circuits « Terre » et « Mer », est disponible en libre-service à l'accueil et sur le site Internet de la Mairie.

Les participants ont pu profiter du **lancement du parcours d'orientation réalisé sur la commune**, en collaboration avec Challans Gois Communauté.

Accueil des nouveaux arrivants – 20 septembre

Le vendredi 20 septembre, la Municipalité a organisé un accueil dédié aux nouveaux habitants de la commune.

Cet événement a permis aux nouveaux belvérisiens et belvérisiennes de découvrir leur nouvel environnement. Ils ont pu assister à une présentation des sites naturels, du patrimoine, des associations, ainsi que des services et structures de la commune, suivie d'une visite guidée de Beauvoir sur Mer en autocar et d'une dégustation de produits locaux.

Ce moment a également été l'occasion pour eux de rencontrer et d'échanger avec le Maire Jean-Yves BILLON et une partie de l'équipe municipale.



Les participants lors de l'accueil organisé par la Mairie.

Concours de peinture et photos – 15 août

Le concours de peinture a célébré sa 24^{ème} édition cette année, réunissant 17 participants dans la catégorie adultes et 4 dans la catégorie enfants.

Pour la troisième fois, un concours photo a été organisé en parallèle, offrant aux participants une autre façon de **laisser libre cours à leur créativité tout en mettant en valeur le patrimoine naturel de la commune.**

Les deux concours partageaient le même thème : « Beauvoir sur Mer, en bleu et vert ».

Venez découvrir une sélection de tableaux et de photographies exposés dans le hall de la Mairie jusqu'en décembre.

Concours photos :



1^{er} prix

Concours de peinture Catégorie enfants :



1^{er} prix

Concours de peinture Catégorie adultes :



1^{er} prix



2^{ème} prix



3^{ème} prix

À venir...

Balade arborée – 2 novembre

La Municipalité organise, ce samedi 2 novembre, une sortie automnale pour découvrir les différentes essences d'arbres présentes sur notre territoire.

Lors d'un circuit en ville, qui passera notamment par les parcs du Cornoir et des Jacobins, Vincent THIBAUD, responsable du service espaces verts de la commune, partagera avec vous son savoir-faire et sa passion pour cet univers.

Ce sera une belle occasion d'admirer les teintes dorées des arbres tout en abordant leur rôle essentiel en ville, leur entretien et leur mécanisme de vie.

Infos pratiques :

Rendez-vous en Mairie à 8h30
Départ à 9h

Gratuit, sur inscription au 02 51 68 70 32
ou à l'accueil de la Mairie
Suivi d'un verre de l'amitié



Opération recyclage de sapins – Du 6 au 19 janvier

À l'issue des fêtes de fin d'année, la Municipalité renouvelle son opération recyclage de sapins.

Cette action a pour but d'offrir une seconde vie aux sapins de Noël. Au lieu qu'ils soient simplement jetés, l'opération consiste à **récolter ces végétaux pour ensuite les broyer et qu'ils puissent être réutilisés comme paillage** pour les massifs de la commune.

Les dépôts se feront librement sur le parking de la Maison des Associations (chemin de la Chèvre) dans un espace dédié.

Au programme :

Du 30/10 au 30/11 :

Vente de livres à la bibliothèque
1 don = livres déclassés à volonté



Samedi 30 novembre

- Distribution de viennoiseries
- Expo-ventes de créations
- Balade pédestre
- Jeux d'adresse
- Ventes diverses
- Dégustation d'huîtres
- Vente de gaufres et de crêpes
- Tournoi de Poull Ball

AFM Téléthon – 30 novembre

Le Téléthon 2024 aura lieu cette année principalement le samedi 30 novembre.

Le Comité Téléthon de Beauvoir sur Mer se mobilise pour organiser de nombreux temps forts.

Le Comité Téléthon de Beauvoir sur Mer remercie la municipalité, l'Office de Tourisme, les commerçants, les artisans, les bénévoles et les associations belvérisiennes qui, par leur aide et leur participation, contribuent à la réussite de ces manifestations.

Retrouvez l'ensemble du programme en dernière page ou sur www.mairie-beauvoirsurmer.fr



Pour faire plaisir ou se faire plaisir, n'oubliez pas de **commander des viennoiseries livrées à domicile le samedi 30 novembre** à partir de 8h.

Le bon ci-joint est à compléter et à déposer chez les commerçants participants avant le 26/11/2024.



BON DE COMMANDE

Viennoiseries à livrer chez (Nom / Prénom) :

Adresse complète :

de la part de (Nom - prénom) :

Nombre de croissant(s) X 1,20 € = € TOTAL : €

Nombre de pain(s) au chocolat X 1,20 € = €

Bon à déposer chez les commerçants participants avant le 26/11/2024

Rentrée scolaire 2024-2025

École publique Le Gois

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, le groupe scolaire Le Gois, sous la direction de Charlotte BENETEAU, totalise **126 élèves répartis sur 6 classes**.

Effectifs des classes :

- 25 élèves dans la classe d'Adeline PICHÉRY (TPS-PS-MS),
déchargée par Gabrielle ZAMARRENO sur 1 journée par semaine
- 24 élèves dans la classe de Charlotte BENETEAU (MS-GS),
directrice, déchargée par Gabrielle ZAMARRENO sur 1 journée par semaine
- 20 élèves dans la classe de Cécile BOURY (CP-CE1)
- 18 élèves dans la classe de Sylvaine LEDUC (CE1-CE2)
- 21 élèves dans la classe de Laura PASQUET (CE2-CM1)
- 18 élèves dans la classe de Gilles GRAS (CM2)



L'équipe enseignante (de g. à d.) : Candice OYHARCABAL, Cécile BOURY, Sylvaine LEDUC, Adeline PICHÉRY, Carole COUTHOUIS, Charlotte BENETEAU, Isabelle RISBEC, Gilles GRAS et Valérie ACHARD. Manquantes : Gabrielle ZAMARRENO et Laura PASQUET.

Groupe scolaire Le Gois

Numéro unique : 02 51 49 22 11
Adresse e-mail unique :
ce.0850214w@ac-nantes.fr



Rentrée des classes au groupe scolaire Le Gois sous la pluie.

236

élèves sont scolarisés cette année dans les écoles belvérides

École privée St Joseph

La rentrée du groupe scolaire St Joseph se fait sous la direction de Sophie GUILLERME avec **110 élèves répartis sur 5 classes**.

Effectifs des classes :

- 17 élèves dans la classe de Mathilde CALLARD (TPS-PS)
- 24 élèves dans la classe de Sophie GUILLERME (MS-GS),
directrice, déchargée par Anne JOUSSE sur 1 journée par semaine
- 22 élèves dans la classe de Valérie COUPÉ (CP-CE1)
- 22 élèves dans la classe de Carole PEROCHEAU (CE1-CE2)
- 25 élèves dans la classe de Stéphanie CHAIGNE (CM1-CM2)



L'équipe enseignante (de g. à d.) : Mathilde CALLARD, Stéphanie CHAIGNE, Sophie GUILLERME, Carole PEROCHEAU, Frédérique BURGAUD, Sandrine FRITEL et Valérie COUPÉ.

RESTAURANT SCOLAIRE



Debout, de g. à d. : Valérie LE CIGNE, Candice OYHARCABAL, Aurore MOUILLÉ, Marie-Chantal GIRARD, Brenda GROIZARD, Valérie ACHARD, Marie-Claude MARTINEAU, Sylvie TIEV, Margaux PALVADEAU, Isabelle DUPUIS, Valérie GOUBAULT, Marine MOURON, Carole COUTHOUIS. Assise : Marie-Pierre GRELLIER.

Restaurant scolaire à la Salle polyvalente

Durant les travaux de rénovation du restaurant scolaire, ce dernier a été temporairement déplacé à la Salle polyvalente.

Avec une capacité similaire à celle du restaurant scolaire avant travaux, **cette installation provisoire a demandé de nombreuses adaptations de la part des équipes en charge du service et de la préparation des repas.**

Se son côté, le restaurant scolaire continue de faire peau neuve (photo p. 21).



Le restaurant scolaire transféré à la Salle polyvalente.

Bibliothèque - Ludothèque « Le 3 »

Les ouvertures au public le dimanche matin reprennent

Après avoir mis en place une ouverture les dimanches matin ces deux dernières années de novembre à mars, « Le 3 » propose de nouveau ces horaires pour permettre, notamment aux personnes en activité, de pouvoir venir à la Bibliothèque - Ludothèque.



HORAIRES D'OUVERTURE "D'HIVER"

DU 27/10/24 AU 30/03/25 :

Mercredi : 10h à 12h et 15h à 18h

Jeudi : 10h à 12h

Vendredi : 16h à 18h

Samedi : 10h à 12h

Dimanche : 10h à 12h

FERMETURE :

La Bibliothèque - Ludothèque « Le 3 » sera fermée au public du **samedi 20 décembre 2024 (12h)** au **mardi 7 janvier 2025**

Mot de la minorité

Conformément au Code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur de la commune, l'opposition dispose d'un espace d'expression dans le bulletin municipal.

Les élus de l'opposition n'ayant pas souhaité s'exprimer, aucun contenu ne figure dans cet espace réservé.

Zoom sur...

Échange avec Christophe COURTINE, éducateur sportif communal

Christophe, depuis combien de temps occupes-tu ce poste ?

Cela fait 16 ans, depuis le 1^{er} septembre 2008 exactement.

Quel est ton rôle auprès des écoles ?

J'enseigne l'éducation physique et sportive aux élèves belvérisins âgés de 3 à 11 ans.

J'interviens dans les deux écoles : à l'école St Joseph pour les élèves à partir de la Maternelle, et au groupe scolaire Le Gois à partir du CP.

Mon objectif est de faire découvrir un large éventail de disciplines sportives. Entre le CP et le CM2, chaque élève aura pratiqué 18 sports différents.

Je continue également à promouvoir ces activités lors des stages multisports que j'organise chaque année pendant les vacances de la Toussaint, d'hiver, de Pâques et d'été.

Et auprès des associations belvérisines ?

Je suis mis à disposition de plusieurs associations belvérisines qui en ont fait la demande.

Actuellement, je collabore avec les clubs de basketball, de tennis, de football, ainsi qu'avec l'Assoli pendant les vacances scolaires.

Dans le passé, j'ai aussi travaillé avec le club de handball et celui de tir à l'arc.

Ton rôle ne s'arrête pas là, tu organises également deux événements majeurs dans la commune...

Effectivement, toujours en lien avec le tissu associatif belvérisin, j'organise le Forum des associations et le Bike & Run depuis 2016.

Mon rôle consiste à planifier, coordonner techniquement ces événements, et à rechercher des bénévoles.

Le Forum des associations a pris la suite de l'événement "Faites du sport". En plus des associations sportives qui faisaient partie initialement de ce projet lors des 3 premières éditions, se sont ajoutées les associations de loisirs, caritatives et sociales depuis 2019 (6 éditions avec la forme actuelle).

Quant au Bike & Run, sa 8^{ème} édition s'est tenue le 31 mars dernier. Cette course en binôme combine la course à pied et le vélo, avec quatre courses organisées pour adultes et enfants (à partir de 6 ans).

En 2025, l'événement sera proposé au mois de novembre (nous n'avons pas encore la date de fixée).

Comment arrives-tu à t'organiser ?

J'estime que 80 % de mon temps est consacré à l'animation et 20 % à l'administratif. Cette dernière partie comprend la préparation des séances, la coordination de la disponibilité des salles du Complexe sportif et l'organisation des événements.

Tu es souvent accompagné d'élèves en alternance ou en stage, quel est l'importance de ton rôle de formateur ?

Être formateur, c'est avant tout partager ma passion pour ce métier. En tant qu'éducateur, la transmission des connaissances et du savoir-faire est essentielle.

J'ai le plaisir de former chaque année 4 à 5 jeunes, et je prends à cœur de leur transmettre ce que je sais dans un esprit de continuité.



Christophe COURTINE expliquant les consignes aux enfants lors d'un stage multisports.

Hommage à...

Monique MANDIN, élue municipale à Beauvoir sur Mer pendant 37 ans



Le Maire

Jean-Yves BILLON

Madame Monique MANDIN, figure locale très connue, nous a quitté le 8 août 2024. Elle représentait la mémoire de la commune de Beauvoir sur Mer.

Madame Monique MANDIN a été particulièrement impliquée dans la vie publique et associative de la commune. Elle a été élue municipale sur six mandats de 1983 à 2020, dont cinq en tant qu'Adjointe au Maire.



Monique MANDIN était très investie lors de ses missions auprès des séniors.

Lors des différents mandats, elle a été entre autre en charge des Affaires sociales, et du Conseil Municipal des Enfants. Elle participait également activement à l'organisation du repas annuel des aînés, à l'ensemble des animations et manifestations organisées par la mairie entre autre, au Téléthon, au concours des Maisons Fleuries...

Il serait très difficile de lister l'ensemble des actions que Madame Monique MANDIN a mené au cours de ses différents mandats.

Elle connaissait parfaitement notre territoire communal, son histoire et toutes les familles originaires de Beauvoir sur Mer. Son dynamisme et son investissement au service des autres étaient reconnus par tous les belvérisins.

Madame Monique MANDIN a par ailleurs été membre très active au sein de plusieurs associations, notamment l'association du Don du Sang, l'Association Sportive et Culturelle de Beauvoir (ASCB), l'association des Amis du Gois ou encore l'association des Amis de l'île de la Crosnière et de la Nourie et le Vélo Club Belvérisin.

Reconnue pour son dynamisme et son dévouement au service de la collectivité et de la population belvérisine, son absence laisse un vide pour les nombreux élus, agents et habitants qu'elle a connus.



Monique MANDIN aux côtés du Maire Jean-Yves BILLON lors d'une cérémonie.

Du nouveau chez les commerçants belvéris

Depa Mac : un service de réparation de machines à coudre lancé sur la commune

Récemment installé sur la commune, **Nicolas CADU** a lancé en juillet son activité de réparation et d'entretien de machines à coudre, « **Depa Mac Père & Fils** ».

Baigné dans cet univers depuis son enfance et formé par son père, Nicolas s'est lancé dans cette activité en complément de son métier principal dans l'immobilier.

À destination des professionnels comme des particuliers, **Depa Mac intervient pour résoudre toutes les problématiques liées aux machines à coudre, brodeuses ou surjeteuses**, dans le secteur du Nord-Ouest Vendée.

Différents services sont proposés : diagnostic, réparation, entretien, révision, graissage, nettoyage et test.

Qu'elles soient anciennes ou récentes, **Nicolas estime que plus de 90 % des machines qu'on lui apporte sont réparables et peuvent retrouver une seconde jeunesse**. Pour ceux qui souhaitent investir dans du matériel, Depa Mac propose également des machines d'occasion à la vente.

Contact :

06 47 55 62 09

nicolascadu17@gmail.com

21 bis chemin des Vergettes

Facebook : @DepaMac



Nicolas CADU

Jad-Apte : une secrétaire indépendante pour vous aider dans votre gestion administrative

Nouvellement installée sur la commune, Jade CHAUVIN propose ses services en tant que secrétaire indépendante.

Elle accompagne et soulage les professionnels dans leurs démarches administratives, leur permettant ainsi de se concentrer pleinement sur leur cœur de métier. Ainsi Jade intervient auprès d'artisans, auto-entrepreneurs, petites et moyennes entreprises, associations, professionnels de santé, etc.

Ses principaux atouts résident dans sa flexibilité et sa disponibilité (aide ponctuelle ou régulière, nombre d'heures variable, sans engagement de durée), sa polyvalence, la gestion maîtrisée du budget (devis validé avant chaque mission), ainsi que le gain de temps et l'absence de contraintes liées à l'embauche (pas de contrat, ni de bulletin de salaire).

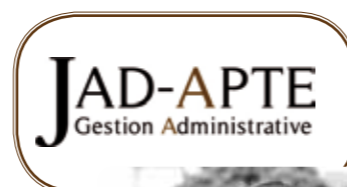
Elle peut travailler à distance ou se déplacer sur site, à Beauvoir sur Mer et dans ses environs.

Contact :

07 56 86 70 66

jadechauvin@jadapte.fr

www.jadapte.fr



Jade CHAUVIN

Déménagement du salon de toilettage « La Belle Vie »

Depuis le mois d'août, **Edwige LARGEAU** a déménagé son salon de toilettage pour chiens, « La Belle Vie ».

Initialement situé au 36 rue des Sables, Edwige vous accueille désormais au 5 rue de Nantes, dans l'ancien cabinet médical de Mme Moreau.

Avec son excellent relationnel avec les animaux, Edwige reçoit vos chiens avec plaisir dans ses nouveaux locaux, quelle que soit leur taille ou leur race.

Elle rappelle aux propriétaires l'importance d'un entretien régulier, qu'il s'agisse de chiens à poils longs ou courts **pour qu'ils puissent garder une bonne hygiène au niveau de la peau, du pelage et ainsi limiter les problèmes de santé**.



Edwige LARGEAU

Informations pratiques :

5, rue de Nantes

07 66 42 06 53

85labellevie@gmail.com

Facebook : @labellevie.beauvoir



Le saviez-vous ?

Assurances communales santé et dépendance

La commune se mobilise pour proposer aux belvéris des assurances communales, santé et dépendance.

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre votre interlocutrice de proximité, Lydie DAVID, par téléphone au 06 14 05 75 25 ou par e-mail à l'adresse suivante :

lydie.david.am@axa.fr

Lancement du dispositif « ESCoRter » depuis le 1^{er} octobre pour améliorer l'accès aux soins

Le cabinet médical ESCoRter a été conçu pour répondre aux besoins de soins des habitants des zones en manque de médecins et disposant de locaux vacants. Ce dispositif local vise particulièrement les personnes sans médecin traitant, les seniors, les personnes en situation de handicap, ou atteintes de maladies chroniques et les jeunes enfants.

Le dispositif **ESCoRter** (pour Équipes de Soins Coordonnées Référentes Territoriales) est le fruit d'un an de travail collectif entre les professionnels de santé libéraux et les collectivités locales pour organiser la mise en place d'un dispositif innovant et expérimental.

Ce projet est soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire, la Préfecture de Vendée et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

Ce partenariat a permis la constitution d'une équipe de soins dédiée, composée d'un infirmier en pratique avancée et d'une secrétaire médicale. Cette équipe accompagnera les médecins du territoire qui assureront une permanence dans des communes ciblées, identifiées en fonction de leurs besoins spécifiques

et en coopération avec les autres professionnels de santé aux alentours (infirmiers libéraux, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, etc.).

La création du dispositif repose sur un partenariat initié par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Loire Vendée Océan, en collaboration avec des Maisons de santé pluriprofessionnelles telles que l'ICHTUS sur l'île de Noirmoutier, le Pôle Santé du Marais à Saint-Gervais et Sallertaine, ainsi que Les Roseaux, couvrant La Garnache, Bois-de-Céné et Challans. De plus, une équipe de soins primaires (ESP-CLAP) basée à Saint-Christophe-du-Ligneron participe activement à cette initiative.

Cabinet ESCoRter à Beauvoir sur Mer :

7 Grand'Rue (rez-de-chaussée du Centre Médical)

Sur rendez-vous : 02 72 75 03 23 ou
www.centremedical-escorter.fr

Lotissement communal Saint Louis : la vente des lots est en cours

La commune a lancé une opération d'aménagement sur un terrain situé à l'entrée du chemin de Saint Louis pour y réaliser un lotissement communal.

Les travaux de viabilisation des lots viennent de s'achever, ouvrant ainsi la commercialisation des lots à bâtir.

Le lotissement est constitué de 13 lots à bâtir, libres de constructeur, de superficies allant de 327 m² à 415 m² et d'un îlot qui sera cédé à Vendée Logement pour la construction de 9 logements locatifs.

Le prix de vente des terrains a été fixé par le Conseil Municipal à hauteur de 100 € TTC /m².

Certains lots sont encore disponibles à la vente, la réservation des lots se fait en Mairie.



Vue aérienne de l'emplacement du lotissement communal Saint Louis

Aménagement du centre-bourg : la deuxième phase a commencé

Les travaux d'aménagement du centre-bourg se poursuivent, depuis le 23 septembre, sur l'îlot central situé devant les commerces (pharmacie, maison de la presse, traiteur, assureur).

Les entreprises BODIN et ID VERDE, retenues pour les travaux, travaillent à la réalisation d'un parvis entièrement piétonnier qui participera à rendre le centre-ville plus sécurisé et convivial pour les usagers.

Hors conditions climatiques défavorables, ces travaux s'achèveront fin novembre 2024.

La halte-vélos installée du côté des Anciennes Halles, est désormais en service, offrant l'accès à des casiers sécurisés, des bornes de recharge, une station de réparation et de pompage et une fontaine à eau.

Ce nouvel équipement, déjà utilisé par de nombreux cyclistes, se situe sur le circuit de La Vélodyssée et du GR 8 dont l'itinéraire a été repris par les services de la Fédération Française de randonnées et du Département.



Débuts des travaux sur la Grand Place.



La halte-vélos, située entre les halles et l'hôtel du Marché.

En bref et en images

Travaux d'agrandissement au sein du restaurant scolaire



Peintures extérieures de la Petite Gare



Travaux d'aménagement des locaux pour l'Outil en Main



Panneau de signalétique du GR8



Signalétique sur la Salle polyvalente



Équipement présent dans la halte-vélos



En Voiture Simone : bilan après 1 an de fonctionnement

Lancé le 1^{er} juin 2023 par quatre communes (Beauvoir sur Mer, Bouin, Saint-Gervais et Saint-Urbain), le service de déplacement solidaire "En Voiture Simone" fait son premier bilan chiffré.

À Beauvoir sur Mer :

12

conducteurs
bénévoles

80

bénéficiaires
du service

394

déplacements effectués
(en Vendée et Loire-Atlantique)

9 486

kilomètres parcourus



Motifs principaux des déplacements :

rendez-vous médicaux, visites d'établissements (Ehpad et hôpitaux), courses, rendez-vous coiffeur/esthétique, rendez-vous administratifs, stages...

Vous souhaitez participer vous aussi à cette belle aventure sociale (chauffeur ou bénéficiaire), n'hésitez pas à contacter la référence communale, Mme Dominique LABBAYE-BECAUD.

La Municipalité remercie chaleureusement les bénévoles, conducteurs et référents, qui donnent de leur temps pour les personnes sans solution de déplacement. Cette action favorise également les moments d'échange et de convivialité entre les personnes.



EN VOITURE
Simone

DÉPLACEMENT SOLIDAIRE

Votre référente communale à Beauvoir sur Mer :

Mme Dominique LABBAYE-BECAUD
06 50 72 37 17

« En voiture Simone »,
un service d'aide pour le déplacement
et le lien social.

Sur les quatre communes :

21

conducteurs
bénévoles

129

bénéficiaires
du service

15 712

kilomètres parcourus



Challans Gois
Communauté

VOUS INFORME

Yolé : la nouvelle marque mobilités créée par Challans Gois Communauté

Pour valoriser l'offre du territoire et faire évoluer les pratiques de déplacements en profondeur, la Communauté de communes lance "Yolé", une marque mobilités qui relie les 11 communes, ses habitants et ses usagers, pour gagner à avancer au quotidien.

Une solution pour gagner en mobilité durable

Scolaire, liée au travail, quotidienne ou de loisirs : la mobilité est un élément essentiel de nos vies. Elle est aussi au cœur des problématiques de réchauffement climatique et de cohésion sociale. C'est au regard de ce contexte que Challans Gois Communauté lance Yolé.

« Positive et optimiste, la marque Yolé incarne notre volonté d'avancer avec enthousiasme vers la transition énergétique et écologique », souligne Alexandre Huvet, Président de Challans Gois Communauté. « Cela traduit concrètement notre volonté de rendre visible une offre globale de services, afin de créer du lien et soutenir le droit à la mobilité, y compris pour les plus éloignés. La mission de Yolé est donc d'encourager et d'accompagner le choix gagnant des mobilités durables pour chaque trajet du quotidien, et pour le plus grand nombre sur le territoire de Challans Gois. »

Les origines de Yolé

Historiquement, les maraîchins circulaient dans le Marô au moyen d'une barque à fond plat appelée la « yole ». Ce mode de déplacement à la fois doux et adapté à la richesse environnementale de notre territoire, tout autant que convivial et actif, a inspiré la création du nom Yolé.

Comme un clin d'œil à notre histoire, et à l'heure où nos modes de déplacement doivent se réinventer, le nom Yolé est issu de la contraction du mot « yole » et de l'exclamation « o lé » en patois vendéen. Yolé exprime ainsi l'encouragement, l'entrain et le mouvement positif vers des mobilités plus durables.

L'offre Yolé

La marque Yolé rassemble l'offre de services de transports du territoire : mobilités douces (à pied, à vélo), partagées et solidaires (covoiturage, transport solidaire) et collectives (bus, transport à la demande) afin d'accompagner les habitants et acteurs locaux dans la réduction de leur empreinte carbone à travers l'encouragement de modes de déplacement complémentaires et à moindre impact au quotidien.



Culture - Loisirs

Orchestre d'Harmonie de Beauvoir sur Mer

Du changement à la direction

Après une année passée à la direction musicale de l'Orchestre d'Harmonie de Beauvoir sur Mer (OHB), Philippe NIAY a décidé d'arrêter sa fonction de chef d'orchestre pour se consacrer à ses missions de professeur de piano et d'accordéon au sein de l'École de Musique de Beauvoir sur Mer, de Saint-Jean-de-Monts et de Noirmoutier.

L'OHB le remercie chaleureusement pour son investissement auprès de l'Orchestre durant l'année 2023-2024, et pour sa participation à l'organisation de la grande soirée musicale du 29 juin dernier qui a remporté un franc succès.

Nous retrouvons ainsi avec plaisir Sylvain NINNONET à la direction pour cette nouvelle musicale qui s'annonce, une fois encore, riche en sorties.

Plein succès pour la soirée musicale du 29 juin 2024 !

En raison de l'indisponibilité de la salle polyvalente, l'OHB et l'École de Musique ont organisé leur grande soirée musicale annuelle le 29 juin dernier au Complexe sportif de

Beauvoir sur Mer. Ce fut une vraie réussite, avec une salle comble pour venir applaudir les élèves de l'école et les musiciens de l'orchestre. Le programme mêlant des interventions des deux associations a été de qualité, et apprécié du public.

L'OHB remercie l'association du Twirling pour la mise en place et le prêt du matériel d'éclairage et de sonorisation, ainsi que la Mairie de Beauvoir sur Mer pour l'installation de la salle.

L'OHB et l'école de musique ont d'ores et déjà prévu de renouveler cette manifestation en juin 2025 !

Les dates à venir

L'Orchestre d'Harmonie sera présent à Beauvoir sur Mer pour accompagner la cérémonie commémorative du 11 novembre 2024.

L'OHB participera à une messe à l'église de Beauvoir sur Mer en fin d'année à l'occasion de la Ste Cécile, et sera présent le 1^{er} décembre à Saint Urbain dans le cadre du marché de Noël pour une aubade le matin et une prestation lors de la messe à l'église de Saint Urbain l'après-midi.

La rentrée des accordéonistes du Gois

Le nouvel ensemble d'accordéons « Les accordéonistes du Gois » rattaché à l'École de Musique de Beauvoir sur Mer s'est produit lors de la soirée musicale du 29 juin avec un superbe Medley de morceaux de Jacques BREL. Les 12 accordéonistes repartent en piste pour un nouveau programme et mettre en valeur le piano à bretelles.

L'Orchestre d'Harmonie recrute toujours !

Contact :

ohbsm85@gmail.com

Président :
Olivier ROGER - 06 48 27 18 24

Directeur musical :
Sylvain NINNONET - 06 19 19 24 46

Répétitions :

Les mercredis à 20h30
36 Grand Rue

Ambreline

Le conseil d'administration et les membres de l'association Ambreline remercient les personnes venues nous rendre visite au Forum des associations qui s'est tenu le 7 septembre et vous rappelle que le Marché de Noël de Beauvoir sur Mer se tiendra les 24 et 25 novembre à la salle de l'Ardoise Verte.

Nous vous présenterons diverses réalisations de nos créateurs et exposants dans divers domaines et vous pourrez y faire quelques achats pour vos cadeaux de Noël.

La pesée d'un panier garni vous sera proposée contre une petite contribution et deviendra propriétaire celle ou celui qui en aura trouvé le juste poids ou qui s'en approchera le plus.

Nous comptons sur votre visite qui aidera aussi les créateurs et l'association.

Vous pouvez nous joindre par e-mail : ambrelinecreations85@gmail.com ou par téléphone : 06 61 09 34 81

AMPAC

- Association Maraichine pour la promotion de l'Art et de la Culture -

La variété française des années 80 avec les Chœurs de France : les célèbres choristes reviennent le 21 décembre.

Billetterie :

20€ / 10€

La billetterie est ouverte à l'Office de Tourisme Go Challans Gois

Tél. : 02 51 68 71 13 / 02 51 93 19 75
www.gochallansgois.fr



Les Chœurs de France à la Salle polyvalente lors d'une précédente représentation.

Chaque année depuis 25 ans, plus de 750 fans, Belvérisins et de communes alentour, ont pu applaudir les Chœurs de France lors des deux représentations données à 17h et 20h.

La Salle polyvalente de Beauvoir sur Mer étant indisponible, car remplaçant le restaurant scolaire pendant les travaux de celui-ci, les représentations auront lieu cette année au théâtre de l'Espace de Retz à Machecoul aux mêmes horaires qu'habituellement.

Le programme 2024 s'intitule "Live 80". C'est un voyage à travers la variété française des années 80, qui ira des succès de Goldman à Polnareff et Maxime Le Forestier en passant par Balavoine, France Gall et bien d'autres dont les succès sont sur toutes les lèvres ; l'ensemble est entrecoupé de medleys de chansons caritatives, américaines et bien sûr de Noël sous la direction d'Évelyne Lagarde.

Ce spectacle est organisé par l'Association de Promotion de l'Art et de la Culture (AMPAC), basée à Beauvoir sur Mer.

Enfance - Jeunesse - Famille

OGEC La Vigilante

Un Projet collectif Fresque murale a été réalisé en lien avec notre projet d'établissement « Mieux être ensemble » et le souhait d'embellir la cour de récréation. Le projet a été proposé par l'équipe enseignante et financé par l'OGEC et l'APEL.

Ce travail a été réalisé avec l'artiste créative morbihanaise Gwen Josso, également formatrice en arts visuels. Le thème retenu concernait le monde marin. Les 129 élèves de l'école de la TPS au CM2 ont participé au projet, du tracé au crayon de bois jusqu'à la peinture.

La réalisation s'est étalée sur 5 jours, du 27 juin au 4 juillet sur 3 pans de murs de la cour élémentaire. Tous les élèves ont réalisé des dessins sur feuille blanche en lien avec le thème choisi; ces dessins ont été envoyés à Mme Josso quelques semaines avant la réalisation, elle les a étudiés et a imaginé la fresque.

Le 1^{er} jour, l'artiste a tracé la fresque en pointillés ; les élèves de CM1 et CM2 ont finalisé le tracé en rejoignant les pointillés. Les 2^e, 3^e et 4^e jours, tous les élèves se sont relayés pour la phase de peinture. Le 5^e jour, Mme Josso a finalisé la fresque par la réalisation des cernes noirs.

Ce sont les dessins des enfants qui ont été organisés et reproduits sur le mur. **Une nouvelle fresque est d'ores et déjà programmée pour embellir la cour des maternelles en 2025.**



Santé - Social - Solidarité

Secours Catholique

Portes-ouvertes du Secours Catholique, le samedi 16 novembre de 10h à 17h, place Saint Nicolas.

Au programme :

- Braderie de la boutique solidaire
- Vente de vêtements, meubles, vaisselle et jouets
- Découverte de nos actions.

Ouvert à tous !



Bénévoles Beauvoir sur Mer

Les « Bénévoles Beauvoir sur Mer » ont animé le club 2024-village olympique

Dimanche 11 août 2024, c'est la dernière journée des jeux olympiques Paris 2024. Sollicités par la communauté Challans Gois et la Mairie de Beauvoir sur Mer, 23 bénévoles ont assuré sous une chaleur accablante la restauration et tenu une buvette. C'était une première, nous espérons que ce ne sera pas la dernière. Une fête d'été pour les belvéris, c'est dans les tuyaux de la jeune association.

Nos courageux bénévoles ont fait valoir leur compétence à organiser un tel évènement. Au menu : grillades, huîtres, moules-frites... On a pu remarquer sous les halles que les tables installées étaient bien garnies à l'heure de la cérémonie de clôture.

Une très belle soirée, qui s'est terminée tard, il a fallu tout ranger le soir-même, nous remercions monsieur le Maire, Denis et les employés communaux qui nous ont aidé à la tâche.

Assemblée Générale des « Bénévoles Beauvoir Sur Mer »

Notre première assemblée générale se déroulera le samedi 9 novembre à 10h à la salle de l'Ardoise Verte. Cette assemblée est ouverte au public, ce sera l'occasion de faire la rétrospective de notre première année. Les personnes qui veulent adhérer peuvent venir ce jour-là. La cotisation annuelle est de 10€, c'est une participation à l'assurance des adhérents et à la tenue vestimentaire. Aucune obligation vous sera demandée, vous allez en mission lorsque vous êtes disponibles..

Contact :

- > E-mail : bbsm85230@gmail.com
- > Téléphone : 06 38 97 40 74 (Patrick Deslandes, président)
- > Site internet : www.benevoles-beauvoir-sur-mer.fr
- > Facebook : Bénévoles Beauvoir Sur Mer



Les bénévoles présent pour le Club 2024.

Havre de Vie

L'association Havre de Vie est un Groupe d'Entraide Mutuelle, dit « GEM ». Le siège social est situé à Challans. Il en existe partout en France dont 5 en Vendée.

Un GEM a pour mission première de favoriser le lien social et l'entraide pour permettre de rompre la solitude. Il participe avec des partenaires à des événements favorisant une meilleure connaissance de la santé mentale.

À Challans, nous sommes principalement des personnes dont le parcours de vie est marqué ou l'a été par des troubles de la santé mentale. Nous sommes 54 adhérents.

Nous organisons et partageons des moments conviviaux. Le GEM nous permet d'avoir un lieu pour rencontrer d'autres personnes, de prendre des responsabilités et d'avoir des objectifs dans la semaine. Il est possible d'y venir pour passer des moments en toute simplicité. Chaque personne peut s'impliquer en fonction de ses envies, de ses disponibilités et en fonction des projets. S'impliquer dans le GEM permet de développer des compétences et de retrouver une utilité sociale. Certains d'entre nous trouvent qu'ils ont amélioré des capacités de savoir être comme la tolérance, la diplomatie...

Au fil des années, le constat est que de nombreuses personnes ayant un vécu similaire au nôtre ne peuvent pas se déplacer jusqu'au local à Challans. Grâce au Contrat Local de Santé et au travail effectué avec nos partenaires et nos salariées, des « ILE Ô GEM » se créent à Saint-Jean-de-Monts et à Beauvoir sur Mer.

Un « ILE Ô GEM » est un moment de convivialité et de partage. Une équipe du GEM sera présente pour vous accueillir un jeudi sur deux, entre 14h30 et 17h. Chacun pourra passer librement sur ce créneau, qu'il soit adhérent ou non.

Rendez-vous à la Maison des Associations « La Rose des Vents », 61 chemin de la Chèvre, dans la salle Sirocco à partir du jeudi 31 octobre entre 14h30 et 17h.



Avis aux associations

Vous souhaitez diffuser un article ou annoncer vos manifestations dans le prochain bulletin ?

Pour cela, merci de les envoyer par mail à l'adresse suivante :

communication@mairie-beauvoirsurmer.fr

avant le 9/12/2024

Prochaine parution de l'Aluette : janvier 2025.

Votre espace France Services à Beauvoir sur Mer

Installée depuis 2021, les agents de la France Services de Beauvoir sur Mer vous accueillent tous les jours de la semaine.

Accompagnement administratif

Rencontrez les agents de la France Services pour retrouver des informations et un accompagnement dans vos démarches :

- **Santé** : démarches auprès de la Caisse Primaire (CPAM) sur ameli.fr, dépôt de documents, suivi de remboursement

- **Allocations** : démarches de prime d'activité, de RSA, d'allocations familiales et aides au logement

- **Impôts** : accéder à votre espace sur impots.gouv.fr, payer vos impôts, accéder à vos documents, acheter un timbre fiscal

- **Papiers officiels** : démarches de carte grise, pré-demande de carte d'identité ou de passeport

- **Emploi** : s'inscrire, actualiser votre situation, consulter les offres d'emploi sur francetravail.fr

- **Retraite** : déposer votre demande de retraite auprès de la CARSAT ou de la MSA, accéder à votre relevé de carrière

- **Agricole** : création de votre espace privé msa.fr, démarches en ligne pour le dépôt de demandes d'aides au logement, prime d'activité, retraite, rendez-vous

Accès au numérique

Effectuez vos démarches en ligne grâce à l'accompagnement individuel et guidé des agents de la France Services.

Rencontrez Anne Cantin, Conseillère numérique de Challans Gois Communauté, pour appréhender les outils numériques et informatiques (sur téléphone portable, tablette ou ordinateur portable) lors d'ateliers individuels et collectifs.

Retrouvez un espace numérique avec un ordinateur et une imprimante pour réaliser vos démarches administratives **en autonomie ou avec accompagnement**.

Gratuité et confidentialité

L'accès à la France Service est gratuit et ouvert à tous.

Les échanges, rendez-vous et accompagnements sont confidentiels et les agents sont soumis au secret professionnel.

Informations pratiques

02 51 36 87 27

2, rue des Écoles (ancien bureau du Trésor Public)

beauvoir-sur-mer@france-services.gouv.fr

Horaires

lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h

mercredi de 9h à 12h

vendredi de 9h à 12h30



La Mairie participe à l'opération « Collecte Vendéenne mobiles usagés 2024 »

Parce que près de 100 millions de mobiles dorment dans nos tiroirs, Orange et l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée (AMPCV) proposent aux communes du département de participer à une grande collecte de mobiles usagés.

Cette opération écologique, durable et solidaire, vise à mettre en place, dans le plus grand nombre de communes et d'EPCI de Vendée, dont la Mairie de Beauvoir sur Mer, des cartons de collecte destinés à récupérer les mobiles usagés ou non utilisés.



Boîte de collecte de l'opération.

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Analyse des eaux de puits : contrôlez la qualité de votre eau

Le Département de la Vendée met à disposition des collectivités, des autorités sanitaires, des professionnels et des particuliers, un laboratoire d'analyse indépendant, polyvalent et performant, à proximité des Vendéens : le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation.

Reconnu et fort de son expérience, il est le seul laboratoire du département agréé par le Ministère en charge de la santé pour le contrôle sanitaire des eaux.

Si vous buvez votre eau, une analyse est nécessaire chaque année. La présence de nitrates ou de bactéries est en effet nuisible à votre santé. L'analyse bactériologique et chimique de votre eau permettra de les détecter...

Dans ce contexte, et afin de mettre son expertise technique au service de la santé publique des Vendéens, le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée a mis en place des conditions tarifaires avantageuses, pour favoriser la bonne utilisation des eaux prélevées dans le milieu naturel, en garantissant leur qualité.



Contacts :

Téléphone : 02 28 85 79 79

E-mail : labo@vendee.fr

www.laboratoire.vendee.fr



Challans Gois
Communauté

VOUS INFORME

La communauté de commune met en place un service de location de vélos longue durée

Depuis cet été, une flotte de vélos est proposée à la location sur les 11 communes du territoire de Challans Gois Communauté. Ce projet est soutenu par l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO3.

Faciliter l'utilisation du vélo auprès des habitants et des entreprises : c'est l'objectif de Challans Gois Communauté dans le cadre de son Plan de mobilité, afin de soutenir une mobilité durable dans les déplacements du quotidien ! La Communauté de communes propose ainsi, à compter de cet été 2024, la location longue durée d'une flotte de vélos.

Vélo musculaire, à assistance électrique, de type cargo, longtail ou pliant : le service de location permet de louer un vélo pendant un trimestre, un semestre ou une année (renouvelable). Il est destiné aux habitants âgés de plus de 15 ans, ainsi qu'aux entreprises (à partir de septembre 2024) résidant sur l'une des 11 communes du territoire.

Différents accessoires sont inclus dans l'offre : une pompe à vélo, un antivol, un gilet fluo, un panier et une protection pluie vélo-cargo. La location de sacoche et de siège bébé est également proposée ainsi que l'achat de casques adultes et enfants.



Location de vélo sur le territoire de Challans Gois Communauté.

DU 30 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE

Action au profit du Téléthon

« 1 don = livres au choix »

>>> Bibliothèque - Ludothèque "Le 3"
Organisée par "Le 3"



NOVEMBRE

SAMEDI 2 NOVEMBRE

Balade arborée

>>> Rendez-vous en Mairie - 8h30
Organisée par la Municipalité



SAMEDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie commémorative

>>> Monument aux morts



SAMEDI 16 NOVEMBRE

Portes-ouvertes du Secours Catholique

>>> Secours Catholique

SAMEDI 23 NOVEMBRE

Opération "1 naissance 1 arbre"

Organisée par la Municipalité



SAM. 23 & DIM. 24 NOVEMBRE

Marché de Noël

>>> Ardoise Verte
Organisé par Ambrelina



SAMEDI 30 NOVEMBRE

Téléthon

>>> Ardoise Verte, Mairie et Centre Charles Bossis (derrière la Mairie)

DÉCEMBRE

DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE

Cyclo-cross du Cornoir

Organisé par le Comité d'organisation du Vélo Belvérian

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Séance Bébés lecteurs

>>> Bibliothèque - Ludothèque "Le 3"
9h30 - Sur inscription - Gratuit
Organisée par "Le 3"

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

Heure du contes

« En attendant Noël »

>>> Bibliothèque - Ludothèque "Le 3"
19h - Sur inscription - Gratuit
Organisée par "Le 3"

JANVIER

LUNDI 6 JANVIER

Cérémonie des vœux du Maire

>>> Salle omnisports
Organisée par la Municipalité



DU 6 AU 19 JANVIER

Opération Recyclage de sapins

>>> Parking de la Maison des Associations "La Rose des Vents"
Organisée par la Municipalité



SAMEDI 25 JANVIER

Distribution du repas des aînés

Organisée par le CCAS

FÉVRIER

DIMANCHE 2 FÉVRIER

Fête du Jeu

>>> Maison des Associations
Organisée par la Municipalité

Retrouvez l'agenda des manifestations sur www.mairie-beauvoirsurmer.fr

BEAUVOIR SUR MER SE MOBILISE POUR LE TÉLÉTHON

AU PROGRAMME :

DU 30 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE

 **VENTE DE LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE « 1 DON = LIVRES AU CHOIX »**
- À LA BIBLIOTHÈQUE - LUDOOTHÈQUE « LE 3 »

SAMEDI 30 NOVEMBRE

 **DISTRIBUTION DE VIENNOISERIES**
- DÈS 8H / À DOMICILE

 **BALADE PÉDESTRE**
- PLACE DE LA MAIRIE / RDV 9H30 / 2€ / 9 KM

 **EXPO-VENTE DE CRÉATIONS**
- LIEUX À PRÉCISER

 **DÉGUSTATION D'HUÎTRES**
- PLACE DE LA MAIRIE / 11H > 13H

 **PHOTOS AVEC MISS 15/17 VENDÉE**
- PLACE DE LA MAIRIE / 10H > 12H

 **VENTE DE CRÊPES, GAUFRES**
- PLACE DE LA MAIRIE / 10H > 13H

 **JEUX DE PRÉCISION**
- PLACE DE LA MAIRIE / 10H > 12H

 **VENTES DIVERSES**
- PLACE DE LA MAIRIE / 10H > 13H

 **TOURNOI DE POUILL BALL
ENTRE ASSOCIATIONS SPORTIVES**
- SALLE OMNISPORTS / DÈS 18H
- BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DU PROGRAMME SUR WWW.MAIRIE-BEAUVOIRSURMER.FR